



Extract of Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Le-documentaire-Le-jeu-de-la-mort-une-critique-de-la-television>

# Le documentaire « Le jeu de la mort » : une critique de la télévision ?

- Les journalismes - Leurs critiques et la nôtre - Critiques des médias et des journalismes -



Publication date: lundi 22 mars 2010

## **Description:**

Une critique inspirée par de nobles motifs n'est pas forcément une critique concluante.

---

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

---

**Le 17 mars 2010, France 2 a diffusé un documentaire - « Le Jeu de la mort » - au cours duquel 81% des candidats (qui ignorent qu'il s'agit d'une expérimentation et d'une fiction) participent à un jeu (« La Zone Xtrême ») et acceptent d'actionner des manettes susceptibles d'administrer des chocs électriques potentiellement mortels. Cette transposition de l'expérience de Stanley Milgram (correctement résumée sur [Wikipedia](#)) devait permettre de vérifier si la télévision pouvait produire une soumission à l'autorité équivalente à celle de la science, telle que Milgram l'avait expérimentée.**

Mais une critique inspirée par de nobles motifs n'est pas forcément une critique pertinente.

Que montre un tel documentaire ? Que placés dans une situation qui favorise la soumission à une autorité, les participants à un jeu télévisé sans enjeu financier (et, en l'occurrence, fictif) peuvent se comporter en quasi-tortionnaires et infliger à un partenaire (dans ce cas imaginaire) des souffrances extrêmes. Redoutable...

Que prétend-il démontrer d'autre ? Si l'on en croit les commentaires souvent hésitants du réalisateur (le journaliste Christophe Nick) et du concepteur de l'expérience (le psychosociologue Jean-Léon Beauvois), la nocivité des émissions de télé-réalité et, plus généralement, le pouvoir de la télévision. Vraiment ? Rien n'est moins sûr.

Même si on laisse de côté les problèmes éthiques que soulève une telle « expérimentation », force est de dire que ses objectifs étaient équivoques et ses conclusions peu concluantes.

### Des ambitions équivoques

Une première équivoque est entretenue par le documentaire lui-même, par les commentaires qui le ponctuent et par ceux qui ont accompagné sa diffusion : s'agit-il de mettre en évidence le pouvoir spécifique de la télé-réalité ou le pouvoir générique de la télévision ?

Les responsables du documentaire hésitent entre ces deux thèses et entretiennent eux-mêmes la confusion. Les deux interprétations des objectifs poursuivis sont crédibles au point qu'il est difficile d'opter définitivement pour l'une d'entre elles.

- ▶ Très critique sur le résultat, Marie Bénilde, sur son blog [« Information 2.0 »](#) (hébergé par *Le Monde Diplomatique*) estime que l'ambition des auteurs était de mettre en évidence « **l'emprise de la télé-réalité** comme système de domination des consciences. » Ou encore : « Si l'on suit le cheminement de Christophe Nick, il s'agit [...] de montrer que la télé-réalité peut conduire au pire, autrement dit à la mise à mort d'autrui. »

Et il est vrai que ce « cheminement » correspond à ce que propose l'introduction du documentaire qui, en montrant des images des émissions les plus violentes de la télé-réalité, laisse entendre que les téléspectateurs subissent leur emprise et que cette emprise les prédispose à adopter les comportements observés dans l'expérimentation : « [...] le documentariste entend démontrer que la transgression ultime se profile quand les télévisions en arrivent à faire sauter le tabou de la mort. [...] Après le déballage intime, l'humiliation des moins forts, l'élimination du maillon faible ou la promotion de l'adultère, la mise en scène de la mort achèverait un cycle d'insensibilisation progressive à nos

valeurs profondes de civilisation éclairée. Et assurerait donc, en creux, l'avènement d'un monde barbare où tout est bon pour s'enrichir et avoir son quart d'heure de notoriété. » (Marie Bénilde). Et telle est en effet l'une des conclusions que nous sommes invités à tirer...

... Comme le soulignent les trois pages (avec titre de « Une ») que *Libération* (17 mars 2010, p.2-4) consacre au « Jeu de la Mort » : un éditorial modérément distancié, flanqué d'articles très critiques.

- ▶ Très critique également, Laurent Larcher, dans *La Croix* (16 mars 2010) estime pour sa part que les réalisateurs du dispositif et du documentaire avaient pour objectif de « tester le degré de soumission à la télévision de nos contemporains » et en tireraient comme conclusion que la comparaison avec l'expérience effectuée au début des années 1960 par Stanley Milgram permettrait d'établir que « nous serions devenus globalement plus dociles au pouvoir de la télévision qu'au pouvoir de la science il y a cinquante ans. » L'emprise de la télé-réalité serait la forme extrême de l'emprise de la télévision en général.

Et il est vrai que les explications qui jalonnent le documentaire, ainsi que les commentaires de leurs auteurs en marge de sa diffusion accréditent cette interprétation...

Une interprétation que, par exemple, Sylvie Kerviel, très modérément critique, pousse encore plus loin dans *Le Monde* (14 mars 2010), sous le titre « Le jeu de la mort : la télé peut-elle amener à torturer ? » : « Ce film [...] est un documentaire coup de poing. » Et de poursuivre : « Il met en scène, de manière spectaculaire, une expérience visant à révéler **le pouvoir de la télévision sur le cerveau des téléspectateurs.** » Et plus loin : « s'inspirant du dispositif conçu par Stanley Milgram, Christophe Nick [...] l'a transposé à l'univers télévisuel pour **mesurer son emprise sur les esprits** » [1].

Cette première équivoque - pouvoir spécifique de la télé-réalité et/ou pouvoir générique de la télévision - s'en double d'une autre.

Qu'il s'agisse seulement de la télé-réalité ou de la télévision en général, la soumission s'explique-t-elle par le pouvoir de la télévision et/ou explique-t-elle le pouvoir de la télévision ? Autrement dit, s'agit-il d'expliquer sélectivement les comportements de soumission par l'emprise de la télévision et/ou de la télé-réalité ou d'en étendre la leçon à l'ensemble des effets de la télévision ? Jean-Léon Beauvois, dans le documentaire, affirme, furtivement, que le pouvoir de la télévision trouve son expression dans les comportements de soumission. Christophe Nick, lui, étend la conclusion : les comportements de soumission seraient la vérité du pouvoir de la télévision.

Or rien, dans le documentaire lui-même, ne permet, en toute rigueur, d'avancer de telles explications et de tirer de telles conclusions, qu'il s'agisse du pouvoir de la télévision en général ou du pouvoir des émissions de télé-réalité en particulier.

### Des conclusions peu concluantes

Ce documentaire - télé-réalité sur la télé-réalité - est une critique des conditionnements que subissent ceux qui participent aux émissions les plus violentes. Et il ne fait aucun doute qu'il incite à la réflexion sur les rapports de pouvoir et sur les mécanismes de soumission qui peuvent engendrer le pire. Mais...

**(1)** Les comportements observés s'expliquent fort peu par l'emprise de la télévision en général ou de la télé-réalité en particulier.

D'abord, ainsi que l'indique Jean-Léon Beauvois sur le site Maniprop.com ([« Faire obéir les "participants" avec Milgram »](#)), les candidats sélectionnés l'ont été à partir de « *fichiers marketings, en particulier sur un fichier de potentiels volontaires pour des tests de produit* », parce qu'ils acceptaient de participer à « *la mise au point d'un jeu télévisé* ». Pour quelle raison ? « *Leur motivation principale fut plutôt de savoir "comment ça se passe à la télé"* » [2]. La source de la sélection et les motivations des sélectionnés ne sont nullement anodins...

De surcroît, comme Jean-Léon Beauvois le souligne fort justement, leur engagement à respecter les règles du jeu prescrites par le producteur enclenchait un processus qui favorisait leur subordination. Mais cet engagement lui-même s'appuyait sur un désir de s'adonner et donc de s'abandonner à un divertissement [3].

Enfin, l'ensemble du dispositif écrasant de l'émission, en isolant les candidats, en les soumettant aux injonctions de l'animatrice et en les exposant aux pressions du public achevait de provoquer la soumission de la plupart d'entre eux. Les explications de ce processus de soumission et de ses modalités, fournies par le documentaire, étaient souvent éclairantes sur le pouvoir exercé sur les participants à travers le dispositif particulier de l'émission (ou de l'expérimentation) : un dispositif beaucoup plus écrasant que celui de l'expérience de Milgram.

Tenu dans ces limites, le documentaire est riche d'enseignements. Mais on ne peut que souscrire à la conclusion de Marie Bénilde : « *Le jeu télévisé "La Zone Xtrême" produit du conditionnement qui est moins le produit de la télévision que le résultat d'une mise en scène qui conjugue pression collective, déresponsabilisation et injonctions répétées* ». Une conclusion que partage Ignacio Ramonet (cité par Bénilde) : « *Ce n'est pas tant la télévision en elle-même qui constitue un instrument de soumission que le dispositif qui l'entoure. Il s'agit d'un système [...]. Je crois qu'au fond c'est le dispositif de la scène qui produit cet effet de soumission* » [4].

**(2)** Les extrapolations sont par conséquent plus que périlleuses. Du pouvoir qui s'exerce sur les participants à travers le dispositif particulier de l'émission (ou de l'expérimentation), on ne peut pas conclure au pouvoir de la télévision en général : celui qui s'exerce ou s'exercerait sur les téléspectateurs qui assistent ou assisteraient depuis leur canapé, à une telle émission ou à des émissions semblables.

Ce que montre le documentaire, ce n'est ni LE pouvoir de la télévision ni celui de la télé-réalité *sur les téléspectateurs*, mais le pouvoir exercé par un dispositif emprunté à certaines émissions de télévision *sur ceux qui ont accepté, littéralement, de « jouer le jeu »*.

Christophe Nick n'hésite pas pourtant à parler d'une « Kohlantisation de la société », entendant par là que l'émission Koh-Lanta (au cours de laquelle s'affrontent deux groupes de « naufragés volontaires » qui, chacun, éliminent chaque semaine l'un de leurs membres) produit dans la société les « valeurs », voire les comportements qu'elle diffuse. Dans *Libération*, Laurent Bègue, professeur en psychologie sociale, répond fort justement : « *C'est de la panique morale. On va se saisir de cette question pour faire une polémique sur la télé-réalité, mais c'est une cible facile. Dire que la montée en puissance des comportements violents à la télévision se diffuse dans la société n'est pas démontré dans le temps.* »

Sans doute peut-on risquer que le pouvoir exercé par le dispositif est renforcé par le pouvoir de légitimation que peuvent exercer, *auprès des participants*, les émissions de jeux ou de télé-réalité les plus humiliantes ou les plus violentes auxquelles ils ont assisté... *chez eux*. [5]. Ce n'est pas négligeable. Mais on ne peut en tirer d'autres leçons.

C'est pourquoi Jean-Léon Beauvois ne lève pas toutes les ambiguïtés quand il introduit de prudentes restrictions. Ainsi, après avoir indiqué (dans l'article déjà cité) que le « *"pouvoir" de l'expérimentateur ou de l'animatrice qui ne présuppose ni "grande valeur" (la science avec Milgram, soit, mais la télé ne représente aucune grande valeur), ni obligation institutionnelle.* [...] *Il ne peut guère venir que du poids qu'à sur eux, disons : l'emprise qu'a sur eux*

*l'institution dans laquelle ils sont **de passage*** », Jean-Léon Beauvois ajoute quelques lignes plus loin, prenant ainsi ses distances avec les commentaires de Christophe Nick : « *La télévision a donc un réel pouvoir prescriptif sur les gens. [...] Elle en exerce **en tout cas sur ceux qui passent dans ses studios** comme Tania Young a exercé du pouvoir sur nos questionneurs* » (souligné par nous).

Ces restrictions sont cependant mieux fondées que ce commentaire tenu dans le documentaire : « *Nous ne sommes pas en présence d'une relation hiérarchique, d'employé à employeur, d'étudiant à professeur, d'ouvrier face à son contremaître. L'autorité d'un présentateur n'est pas non plus "légitime", comme peut l'être celle d'un homme de science. Le joueur ne fait que passer, il ne fait pas partie du studio. Que représente Tania Young ? L'institution télévision. **Elle incarne le pouvoir qu'ont pris les valeurs de la télévision dans nos vies.** Elle révèle ce que nous sommes prêts à accepter d'elle.* » Qui ? Où ? Quand ? Comment ?

Qu'est-ce qui permet d'étayer une telle généralisation ? Laurent Larcher, dans *La Croix*, répond en fait (et à juste titre) négativement à la question qu'il pose : « *Peut-on tirer un enseignement universel sur la soumission à la télévision auprès d'un panel qui se présente bénévolement pour participer au pilote d'un jeu ? Ceux qui désirent y participer sont déjà, en quelque sorte, soumis à l'emprise télévisuelle. Lorsque l'on interroge les concepteurs de ce dispositif, ils conviennent qu'ils n'auraient pas répondu eux-mêmes à l'annonce. La question posée par "La Zone Xtrême", "Et vous, qu'auriez-vous fait ?" a donc peu de pertinence.* »

Si toute généralisation menace d'être abusive, ce n'est pas seulement parce que le comportement des candidats s'explique essentiellement par le dispositif auquel ils sont soumis, mais surtout parce que aucune expérimentation de cet ordre ne permet d'expliquer la nature et les modalités du prétendu « pouvoir de la télévision ». Ne serait ce que pour cette raison : « LES pouvoirs » - et non « LE pouvoir » - de la télévision ne sont ni autonomes ni indifférenciés.

- Les « pouvoirs de la télévision » ne sont pas autonomes. Ce n'est pas la télévision elle-même et surtout elle seule qui prédispose les téléspectateurs à subir, le cas échéant, son emprise. Même l'accoutumance à la télévision - mesurée notamment par la durée d'exposition dans une vie - ne peut s'expliquer par la télévision : elle ne produit pas les conditions de vie et de travail dans lesquelles s'inscrivent son audience et son influence. Ne pas en tenir compte reviendrait à proposer une explication très partielle, et même tautologique : comme si les pouvoirs de la télévision s'expliquaient seulement, voire principalement par... les pouvoirs de la télévision.

- Les « pouvoirs de la télévision », en outre, ne sont pas indifférenciés : non seulement ils sont divers, mais ils varient selon les programmes et selon les récepteurs. S'il ne fallait qu'un exemple, on pourrait choisir celui-ci : il est probable que les téléspectateurs les plus vulnérables aux influences de la télévision que le documentaire entendait dénoncer... ne l'ont pas regardé. Et que ceux qui l'ont regardé étaient convaincus par avance de la nocivité des programmes de télé-réalité [6].

Si l'on ajoute que l'*audience* d'une émission n'implique pas mécaniquement une *influence* équivalente, tout ce qui précède invite à placer entre guillemets le « pouvoir » et les « pouvoirs » prêtés à la télévision et à se défier de cette façon spontanée de poser les problèmes : particulièrement quand on ne précise pas de quels « pouvoirs » précis il s'agit et quand on oublie qu'ils ne s'exercent pas - quand ils s'exercent - sans le concours, plus ou moins actif, des téléspectateurs sur lesquels ils s'exercent.

C'est un ensemble de conditions sociales et en particulier tout le dispositif de production-diffusion qui produisent des effets et non le petit écran, partie émergée de ce dispositif dont les téléspectateurs sont pour une part les coproducteurs, en fonction des programmes qu'ils regardent - avec plus ou moins de recul - ... ou non.

\*\*\*

« Il faut d'emblée saluer le "fair-play" des responsables de France 2, qui proposent sur leur antenne une programmation spéciale mettant en garde les téléspectateurs... contre les dangers potentiels du petit écran », pouvait-on lire dans l'article du *Monde* déjà cité. Ce « fair-play » était sans doute si peu désintéressé que les émissions visées sont surtout diffusées par les chaînes privées [7]. Cette « mise en garde » était si *fair-play* que les deux débats confus qui ont suivi la discussion du documentaire, animé par un bateleur spécialisé dans le presque pire (Christophe Hondelatte), ont partiellement désamorcé toute critique sérieuse de la télévision.

Que des dangers potentiels existent, c'est d'autant plus certain... qu'il existe des dangers réels. Qu'on ne les connaisse pas toujours exactement, n'interdit nullement de leur appliquer un principe de précaution. La critique de la télévision est sans nul doute une mise en oeuvre de ce principe. Encore faut-il qu'elle s'exerce avec discernement.

Henri Maler

NB. Lire également, parmi les articles qui sont disponibles gratuitement sur Internet :

- Sur le site Maniprop.com : [« Faire obéir les "participants" avec Milgram »](#), par Jean-Léon Beauvois.
- Sur le blog « Information 2.0 » : [« Le Jeu de la mort ou la télé en zone extrême »](#), par Marie Bénilde.
- Sur Culture visuelle : [« Critique de la télé-réalité ou télé-réalité de la critique ? »](#), par André Gunther.
- Sur Rue89 : [« La télé rend sadique ? Zone extrême, émission polémique »](#), par Chloë Leprince.

---

[1] Et c'est bien ce pouvoir générique de la télévision que mettrait en évidence le film selon Patricia Boutinard-Rouelle, responsable des documentaires de France Télévisions, citée par *Le Monde* : « La télévision peut être un instrument redoutable. On n'avait pas imaginé que ce pouvait être jusqu'à ce point-là. Ce que montre *Le Jeu de la mort* sur la télévision et sur l'âme humaine fait froid dans le dos. »

[2] Voici exactement ce que dit Jean-Léon Beauvois « Les sujets qui ont été contactés (13000) étaient répertoriés sur des fichiers marketings, en particulier sur un fichier de potentiels volontaires pour des tests de produit. Ils recevaient un mail leur proposant de "participer à la mise au point d'un jeu de télévision". On ne leur proposait donc pas de venir jouer. Ont été éliminées de la population toutes les personnes ayant déjà participé à un jeu télévisé ou s'étant porté volontaires pour participer à un jeu. Le taux de réponse à ce mail (environ 2600 personnes) est conforme au taux de réponses obtenues à ce genre d'enquête (pas d'effet "jeu télévisé"). C'est l'application de critères a priori (sexe ; âge ; catégories socio-professionnelle, critères de santé...) qui a encore réduit le nombre de volontaires potentiels pour aboutir à un tirage de 90 personnes (80 sujets convoqués plus 10 sujets convocables en cas de défection). Ce n'est qu'arrivés au studio que les sujets en savaient plus (émission pilote, règles du jeu, pas d'argent à gagner, etc.). Cette procédure permet de penser que le recrutement a été suffisamment large pour éviter un biais d'autosélection des sujets n'ayant amené que des fanatiques de jeux télévisés. La motivation principale fut plutôt de savoir "comment ça se passe à la télé". »

[3] Comme le rappelle Marie Bénilde, sur son blog : « L'expérience scientifique [...] fait l'impasse sur l'état psychologique des personnes qui viennent pour se divertir. » Et Marie Bénilde de rappeler : « Umberto Eco, dans un article sur Disneyland, avait montré combien ceux qui s'y rendent démissionnent d'eux-mêmes (« La cité des automates » dans *La Guerre du faux*, Le Livre de Poche, 1985).

[4] Propos tenus dans une interview accordée au *Monde*, supplément Télévision, 14-15 mars 2010.

[5] Encore ne s'agit-il que d'une hypothèse auxiliaire : rien dans le documentaire ne permet d'attester que c'est « l'exposition » à la télévision en général et aux émissions de télé-réalité en particulier qui explique le comportement des cobayes.

[6] Et le sont restés, même si le documentaire ne les a pas convaincus...

[7] Raphaël Garrigos et Isabelle Roberts notent très justement dans *Libération* (17 mars 2010) : « Même si le projet a été lancé il y a plusieurs années, le réquisitoire de Nick tombe parfaitement bien pour France Télévisions. [...] Avec l'opération *Le Jeu de la mort*, la Deux se paie même le

*luxé d'aller dauber sur les pratiques de ses rivales commerciales. »*